



**2017/2166(DEC)**

2.3.2018

## **AVIS**

de la commission de la pêche

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence européenne de  
contrôle des pêches pour l'exercice 2016  
(2017/2166(DEC))

Rapporteure pour avis: Isabelle Thomas

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de la pêche invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. rappelle l'importance de l'Agence européenne de contrôle des pêches (ci-après dénommée "Agence") dans l'harmonisation et l'application des principes de la politique commune de la pêche (PCP); salue son efficacité, sa progression et les excellents résultats obtenus depuis sa création;
2. souligne la contribution de l'Agence à l'harmonisation et à la standardisation des mesures de la PCP relatives au suivi, au contrôle et à la surveillance visant à assurer l'équité de traitement et à améliorer le respect des règles, y compris l'obligation de débarquement;
3. rappelle le rôle de l'Agence dans la coopération de l'Union avec les pays tiers et les organisations internationales traitant de la pêche, y compris les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), pour renforcer le respect des mesures, en particulier celles visant à lutter contre la pêche INN, adoptées par ces organisations internationales;
4. prend acte du rapport annuel de la Cour des comptes sur l'exercice 2016 de l'Agence ainsi que du rapport annuel d'activité 2016 de l'Agence;
5. exprime sa satisfaction quant à l'augmentation de 15 % des inspections en 2016, ce qui témoigne d'une amélioration de la coordination des ressources humaines avec les États Membres par le biais des plans de déploiement commun (PDC) et de la coordination des plans opérationnels;
6. rappelle que le budget de l'Agence est resté inchangé durant les cinq derniers exercices malgré l'augmentation de ses missions et inspections; que ses dépenses en ressources humaines n'ont en revanche pas évolué; que le coût des opérations a diminué sur la même période ; souligne que ces éléments, qui traduisent l'optimisation des ressources et la qualité de gestion de l'Agence, risquent d'être un frein à sa progression faute de crédits budgétaires suffisants, et constituent une pression sur l'activité des agents qu'il convient d'auditer pour s'assurer de la qualité de leurs conditions de travail;
7. exprime sa satisfaction quant à la déclaration de la Cour des comptes concernant la légalité et la régularité des opérations relatives aux comptes annuels pour l'exercice 2016 et quant à l'appréciation par la Cour, dans son Rapport spécial 08/2017, du rôle fondamental de l'Agence dans l'élaboration et l'amélioration d'une approche harmonisée et cohérente de systèmes de communication et d'échanges de données sur les produits de la pêche;
8. souligne l'excellent taux d'exécution budgétaire des crédits C1 d'engagement (99,6 %), en augmentation par rapport à l'exercice précédent, et des crédits C1 de paiement (88,5 %), stable sur les exercices précédents; encourage l'Agence à poursuivre ses efforts pour assurer la consommation optimale des crédits alloués;
9. reconnaît la qualité et la pertinence de la collaboration effectuée par l'Agence dans le cadre du projet pilote commun avec l'Agence européenne de sécurité maritime et Frontex

relatif à la création d'une fonction de garde-côtes, mais rappelle à la Commission qu'il convient de doter l'Agence de moyens suffisants pour ce type de projets ou tout autre projet futur, notamment ceux liés à l'utilisation de nouvelles technologies dans les contrôles (drones aériens) ou dans la formation (formation en ligne);

10. rappelle qu'il importe de renforcer le mandat de l'Agence pour mettre en place des actions opérationnelles conjointes avec d'autres agences de l'Union spécialisées dans le domaine maritime, afin de prévenir les catastrophes en mer et de coordonner l'activité des garde-côtes européens;
11. souligne que l'Agence devrait être dotée de ressources suffisantes pour mener de nouveaux types d'opérations visant à fermer les routes empruntées par les passeurs et à utiliser les données fournies par les systèmes de comptes rendus des navires afin de repérer les bateaux transportant des migrants;
12. souligne la nécessité d'augmenter l'allocation de ressources pour renforcer la capacité opérationnelle de l'Agence face aux incertitudes liées au Brexit et aux contrôles supplémentaires qui en découleront;
13. rappelle que la composition des effectifs de l'Agence ne présente pas une parité hommes-femmes et invite à considérer une répartition juste des fonctions;
14. propose d'intégrer un député au Parlement européen au conseil d'administration de l'Agence afin d'en renforcer la transparence institutionnelle, notamment lors de l'approbation du budget par ce Conseil; propose que ce député soit désigné au sein de la commission de la pêche du Parlement européen;
15. propose, compte tenu des données disponibles, de donner décharge au directeur exécutif de l'Agence sur l'exécution du budget de l'Agence pour l'exercice 2016.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>Date de l'adoption</b>	27.2.2018
<b>Résultat du vote final</b>	+: 14 -: 5 0: 3
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Clara Eugenia Aguilera García, Alain Cadec, David Coburn, Linnéa Engström, João Ferreira, Sylvie Goddyn, Mike Hookem, Carlos Iturgaiz, Werner Kuhn, António Marinho e Pinto, Gabriel Mato, Norica Nicolai, Liadh Ní Riada, Ulrike Rodust, Annie Schreijer-Pierik, Remo Sernagiotto, Isabelle Thomas, Ruža Tomašić, Peter van Dalen, Jarosław Wałęsa
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Norbert Erdős, Maria Lidia Senra Rodríguez
<b>Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final</b>	Liliana Rodrigues

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL  
EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>14</b>	<b>+</b>
ALDE	António Marinho e Pinto, Norica Nicolai
PPE	Alain Cadec, Norbert Erdős, Carlos Iturgaiz, Werner Kuhn, Gabriel Mato, Annie Schreijer-Pierik, Jarosław Wałęsa
S&D	Clara Eugenia Aguilera García, Liliana Rodrigues, Ulrike Rodust, Isabelle Thomas
VERTS/ALE	Linnéa Engström

<b>5</b>	<b>-</b>
EFDD	David Coburn, Mike Hookem
ENF	Sylvie Goddyn
GUE/NGL	João Ferreira, Liadh Ní Riada

<b>3</b>	<b>0</b>
ECR	Peter van Dalen, Remo Sernagiotto, Ruža Tomašić

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention